



# Anse

## informations

Lettre d'information municipale

numéro 305 – Septembre 2021

**SITE INTERNET**  
[www.mairie-anse.fr](http://www.mairie-anse.fr)

### Fête des conscrits 2021

**La date des conscrits est exceptionnellement cette année en septembre, cause covid.**

**Le programme peut évoluer, changer suivant les conditions sanitaires du moment, voir le site internet de la Mairie pour avoir les dernières informations.**



**Vendredi 17 septembre**



**20 h 00 : Défilé humoristique**



**Dimanche 19 septembre**



**11 h 00 : Départ de la Vague des Conscrits**

**Nous vous rappelons que par arrêté ministériel les pétards sont strictement interdits sur la voie publique.**

### Avis d'enquête publique conjointe sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Anse et sur le projet de modification du Périmètre Délimité des Abords concernant les Monuments Historiques

Par arrêté municipal n°NR-173/07/21 en date du 01/07/2021, le Maire de Anse a ordonné l'ouverture d'une enquête publique conjointe sur :

- Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Anse,
- Le projet de modification du Périmètre Délimité des Abords (PDA) des monuments historiques suite à l'inscription ou du classement d'un immeuble au titre des monuments historiques,

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 30 jours consécutifs du mercredi 1<sup>er</sup> septembre à 9 h au jeudi 30 septembre 2021 à 17 h inclus.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la Mairie de Anse du mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2021 à 9 h au jeudi 30 septembre 2021 à 17h inclus aux heures d'ouverture de la Mairie (du lundi au vendredi : 9 h – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h et le samedi de 9 h – 12 h - à l'exception des jours fériés) ainsi que sur le site internet de la Mairie

<http://www.mairie-anse.fr> afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses observations, propositions sur le registre d'enquête spécialement ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au Commissaire-Enquêteur à l'adresse de la Mairie – Place du Général de Gaulle – 69480 Anse.

Les observations et propositions pourront également être déposées par courrier électronique sur l'adresse mail suivante : [revision-plu-registre@mairie-anse.fr](mailto:revision-plu-registre@mairie-anse.fr).

**BANQUET et BAL :** Pour entrer à Ansolia, le pass sanitaire sera exigé pour toute personne (ou test PCR négatif de moins de 48h, ou certificat de vaccination avec schéma vaccinal complet de + 7 jours, ou certificat de rétablissement datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois).

Le parking d'Ansolia est ouvert pour permettre au plus grand nombre de stationner leur véhicule.

**Pour tout renseignement**  
**Brice Clavier, Président de la 1**  
[interclasse1anse@gmail.com](mailto:interclasse1anse@gmail.com)

Un poste informatique est mis à la disposition du public à l'accueil de la Mairie.

Monsieur Régis Maire, ingénieur retraité de la fonction publique territoriale, a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Lyon et sera présent pour recevoir le public à la Mairie de Anse les :

- Mercredi 8 septembre 2021 de 14 h 30 à 16 h 30,
- Vendredi 17 septembre 2021 de 9 h 30 à 11 h 30,
- Samedi 25 septembre 2021 de 9 h 30 à 11 h 30,
- Jeudi 30 septembre 2021 de 14 h 30 à 16 h 30.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Ce dernier dispose alors d'un mois pour transmettre au Maire de la Commune de Anse le dossier avec son rapport qui fera état de ses conclusions motivées. A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, qui sera déposé en Mairie de Anse ainsi que sur le site internet de la Mairie pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. L'autorité compétente pour prendre la décision d'approbation est le conseil municipal.

Des informations sur ce dossier peuvent être demandées auprès de Monsieur Jean-Luc Lafond, Adjoint à l'Urbanisme de la mairie de Anse – [jllafond@mairie-anse.fr](mailto:jllafond@mairie-anse.fr).

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié, en caractères apparents, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans deux journaux locaux ou régionaux diffusés dans le département.

Quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, cet avis sera également publié, par voie d'affiche à la mairie de Anse, sur le site internet de la mairie <http://www.mairie-anse.fr>, sur Facebook et sur les panneaux lumineux. L'accomplissement de cet affichage sera certifié par le Maire de Anse.

## 38<sup>e</sup> Journées Européennes du Patrimoine 18 et 19 septembre : Patrimoine pour tous

### 👉 **Château des Tours : « Quoi de neuf au château ? »**

Visite guidée du 3<sup>e</sup> étage restauré.

Exposition : Chris Sivi et Paul Damiron s'emparent du patrimoine. 14 h à 18 h samedi 18 et dimanche 19 septembre. Association A.C.P. ☎ 06.33.21.43.81  
🌐 <http://acp-anse.monsite-orange.fr>

### 👉 **Exposition à la chapelle Saint-Cyprien Du mercredi 15 au dimanche 26 septembre : Aventures en Asie, à travers l'objectif d'Hugo Schleicher.**

*Hugo (dit Woujow) 23 ans, étudiant Ingénieur à l'EPFL, est passionné de photographie. Avril 2019, il participe à un concours photo et se voit gagner un billet d'avion tour du monde. Il décide alors de se lancer dans la folle aventure d'un tour du monde sac à dos. Hugo part de Anse fin octobre 2019. Il décide de voyager hors des sentiers battus pour aller à la rencontre des locaux et vivre un voyage unique. Cette exposition a pour but de vous amener sur les traces du début de l'aventure. Ce sont donc 6 mois de voyage (juste avant la pandémie) dans 5 pays d'Asie que vous allez parcourir à travers une sélection des plus beaux paysages et portraits.*

🌐 <https://woujow.myportfolio.com/expo-photos> -  
« Toutes les photos exposées seront en vente. Une partie des recettes sera reversée à Vigyan Ashram en

Inde et à mes amis du Népal. » Ouverture : mercredi de 14 h à 19 h, jeudi et vendredi de 17 h à 20 h, samedi et dimanche de 10 h à 19 h. Vernissage : vendredi 17 septembre à 18 h. Renseignements ☎ 06.64.19.72.01 -  
✉ [2cea.anse.chateau@gmail.com](mailto:2cea.anse.chateau@gmail.com)

### 👉 **Musée Engrangeons la Mémoire**

A la découverte de la vie d'un poilu, Johannès Fayard, poilu tué à Verdun en mai 1916. Samedi 18 et Dimanche 19 Septembre : 10h-12h et 14h-18h. Jeu de plateau sur le thème de la guerre : dimanche 19 septembre. Renseignements : ☎ 04.74.04.96.22 / 06.65.21.74.60  
✉ [contact-elm@orange.fr](mailto:contact-elm@orange.fr)

🌐 <http://www.ecobeauval.com>

### 👉 **Voie 38 Fête du Train**

A la découverte de la Fernande : Balades en petit train, visite des ateliers – 2 €

Samedi 18 et dimanche 19 septembre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Route de Saint-Bernard. Renseignements Chemin de fer touristique d'Anse ☎ 04.74.60.26.16 🌐 [www.cftanse.fr](http://www.cftanse.fr).

## Avis de consultation du public sur le projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

👉 La Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées s'est engagée dans une démarche d'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) dès 2018. Cette démarche vise à répondre aux enjeux de la réduction des besoins en ressources fossiles et de la baisse des émissions de gaz à effet de serre conformément à la loi n°2015-992 du 7 août 2015

modifiée relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (TECV).

👉 Toutes les informations et le dossier complet est mis en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées 🌐 <https://www.cc-pierresdorees.com/actualites/consultation-du-public-plan-climat-air-energie-territorial-pcaet>.

## Luttons contre la prolifération du moustique-tigre

**La présence du moustique a toujours été détectée dans le secteur du Val de Saône et plus particulièrement sur Anse.**

Mais depuis quatre à cinq ans, l'arrivée du moustique tigre sur le territoire français est une nuisance supplémentaire.

Cette année les conditions climatiques, notamment la crue tardive en avril et la crue exceptionnelle de juillet, ont généré 3 semaines de prolifération du moustique en milieux naturels et de nouvelles pontes.

Dès lors les moustiques s'installent pour **3 à 4 semaines** environ.

### 👉 **Beaucoup de personnes interpelle la Mairie en demandant l'utilisation de traitements chimiques:**

Les traitements par pulvérisation en prévention à l'aide d'un nébulisateur sont plus autorisés depuis plusieurs années.

A une époque des traitements chimiques se faisaient en bord de Saône, mais pas en agglomération. Ils n'étaient efficaces que pendant quelques heures sur les individus adultes, et n'étaient pas sélectifs.

Il s'agissait d'un biocide (biocide = tuer la vie) venant nuire à l'ensemble de la biodiversité, et a été considéré comme un réel danger pour l'humain et notamment pour les enfants.

**Désormais, tout traitement antivectoriel n'est possible que sur ordre du Préfet dans un contexte de risque sanitaire, si un cas de maladie vectorielle est avéré (dengue – chikungunya)**

### 👉 **Il existe des bornes anti-moustiques pour espace privé et espace public :**

Les bornes pour espace public ont un rayon d'action limité et sont d'un coût très élevé qu'une Commune comme Anse ne peut assumer.

Elles protégeraient trottoirs et rues, mais quasiment jamais les propriétés privées.

*L'exemple la commune de Hyères a acheté dans un premier temps 157 bornes antimoustiques (BAM), borne rayonnant sur un espace entre 35 à 60 mètres, ce qui a représenté un budget de 600.000 €, se justifiait par une protection des touristes au bord de mer.*

**L'équipement individuel, de moindre coût, est plus adapté pour limiter les nuisances.**

👉 **La Municipalité a donc décidé d'accorder une aide de 20 euros aux Ansois qui achètent une borne anti-moustique individuelle**, sur présentation d'une facture avec nom et adresse de l'acheteur et d'un RIB à déposer en Mairie jusqu'au 30 septembre 2021. Renseignements à l'accueil de la Mairie ou 🌐 [www.mairie-anse.fr](http://www.mairie-anse.fr). *A savoir : Les autres espèces*

d'insectes (abeilles, papillons, coccinelles...) ne sont pas attirés par le piège et continuent de jouer leur rôle dans leur environnement.

#### Les mesures les plus efficaces : la prévention

**Favoriser l'implantation de méthodes douces :** La commune a installé par exemple des nids de mésange dans les parcs de la commune pour reconstituer une chaîne biologique pouvant agir sur un certain nombre de nuisibles (moustiques, chenilles processionnaires, etc.)

#### Empêcher le moustique tigre d'éclore :

Le moustique tigre est très actif et diurne.

*Le moustique tigre (Aedes albopictus) est une espèce de moustique exotique invasive, originaire d'Asie. Il est extrêmement nuisant, avec des piqûres douloureuses qui peuvent provoquer d'importantes démangeaisons. Il est également vecteur des virus de la dengue, du chikungunya et de Zika s'il s'est contaminé en piquant une personne malade.*

*Identifié pour la première fois dans le sud de la France en 2004, l'expansion de son aire d'implantation en France métropolitaine fait l'objet, depuis, d'une surveillance entomologique. Il est désormais considéré comme implanté dans 64 départements métropolitains, dont 10 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (Ain, Ardèche, Cantal, Drôme, Isère, Loire, Puy-de-Dôme, Rhône, Savoie et Haute-Savoie).*

*Sa particularité vient de ses gîtes larvaires constitués essentiellement de gîtes artificiels en milieu anthropique où l'eau stagne, comme les coupelles des pots de fleurs, les pneus usagés, les encombrants, les jeux d'enfants, les gamelles d'eau des animaux de compagnie, les récupérateurs d'eau de pluie, les terrasses sur plots, les gouttières, les bâches, les piscines abandonnées...*

*Il n'a besoin que de petites quantités d'eau pour se développer. C'est un moustique qui s'installe facilement dans les zones urbaines et péri-urbaines.*

Les gîtes de reproduction du moustique tigre **sont toujours de petite taille**: les creux des arbres mais surtout tous **les petits espaces d'eaux stagnantes créés par l'homme** et dépourvus d'autre forme de vie (**seaux, vases, soucoupes, fûts, citernes, écoulements de gouttières, pneus, dalles béton sous les terrasses sur plots, etc.**).

**Le moustique qui vous pique est né tout près de chez vous ! dans un rayon de 25 à 50m autour de son lieu d'éclosion (jusqu'à 100m maximum). La vigilance se porte donc souvent chez soi, chez ses voisins.**

L'action sanitaire contre le moustique est **vraiment une action collective**, en supprimant ces petits espaces d'eau sans vie, en couvrant les réserves d'eau et en changeant régulièrement l'eau des abreuvoirs.

Les élus et les agents sont formés régulièrement pour essayer de trouver des solutions efficaces pour la lutte de ce nuisible. Les actions de communication auprès de la population sont nombreuses et variées.

Nous portons aussi à votre connaissance les principaux outils de communication à votre disposition :

- Une plaquette « Participez à la surveillance du moustique tigre », disponible sur demande à l'ARS ou téléchargeable sur le site de l'ARS ;

- La plaquette « Moustique tigre – Faisons équipe avant qu'il pique », téléchargeable sur le site de l'EIRAD ;

- Les outils de communication élaborés par le Département du Rhône, téléchargeables sur le site [www.rhone.fr/moustiquetigre](http://www.rhone.fr/moustiquetigre)

## Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves

### Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 13 septembre à 19h, salle du Conseil Municipal.

### La médiathèque Albert-Gardoni au mois de Septembre

#### À vos agendas :

- La Médiathèque sera présente au Forum des Associations le samedi 4 septembre.

- Retrouvez la Médiathèque au Parc de Messimieux, le samedi 11 septembre, lors de son ouverture.

#### Les rendez-vous réguliers

- **Le retour de « Perlette raconte »** La rentrée 2021 marquera le retour de Perlette. Des lectures à voix haute pour les enfants de 3/6 ans sont prévues le samedi 11 septembre au Parc de Messimieux et l'animation sera programmée tous les deuxièmes samedis du mois à partir du samedi 9 octobre.

#### Le Cercle des Lecteurs de la Médiathèque

Le rendez-vous du Cercle des Lecteurs initialement prévu pour le vendredi 10 septembre n'aura pas lieu. Pour plus d'information sur les activités du Cercle, contactez l'équipe de la médiathèque.

#### Rejoignez l'équipe de la Médiathèque : devenez bénévoles

Dans l'objectif de vous offrir des services toujours plus performants et un calendrier d'animations encore plus riche et créatif, l'équipe de la Médiathèque souhaiterait accueillir de nouvelles/nouveaux bénévoles passionnés/es et ayant le goût du partage !

Toutes les informations sur le site Internet [mediatheque.mairie-anse.fr](http://mediatheque.mairie-anse.fr) au ☎ 04.74.67.15.65 ou directement à la médiathèque.

### Présentation de la saison culturelle 2021/2022

Présentation de « Sequ'Anse Culturelle » le vendredi 3 septembre à 19 h 30, au Castelcom : soyez nombreux, des surprises vous attendent !

### Cérémonie commémorative

**Anniversaire de la Libération** : le dimanche 5 septembre à 9 h 30 au cimetière de Lachassagne, à 10 h au cimetière de Anse, à 10 h 30 défilé dans les rues de Anse avec dépôt de gerbes aux Monuments.

### Inscriptions pour le club de futsal

Le Goal Futsal club accueille toutes catégories d'âges de 4 à 77 ans. Information et contact au ☎ contact@goalfutsalclub.fr ou ☎ 06.87.00.15.96. Le club vous attend nombreux sur le parquet de la salle Jeanne-Trouillet.

### Comité d'Actions Sociales communiqué

Inscriptions : mercredi 8 septembre, salle Lucien-Blanchard (cour intérieure Mairie), apprentissage du français et atelier couture (adultes) : 14 h à 16 h et aide aux devoirs (primaire à lycée) : 16 h à 19 h

**Important** : **l'association** recherche des personnes (retraités, étudiants ou actifs) pouvant assurer bénévolement l'apprentissage du français pour adultes ou l'aide aux devoirs.

Renseignements ☎ 04.74.09.91.03 - présence de l'Association au forum le 4 septembre à Ansolia.

### 19<sup>e</sup> Randonnée pédestre de l'Interclasse en 3 de Anse-Ambérieux-Lachassagne

**Samedi 2 octobre**, l'Interclasse en 3 organise sa 19<sup>e</sup> édition de la marche des Confitures suivant mesures sanitaires en vigueur. Parcours de 8, 14 ou 22 km.



Privilégier l'inscription par internet  
📄 <https://www.listino.fr/lamarchedesconfitures> jusqu'au  
30 septembre, 20 h. Inscriptions sur place de 8 h à  
14 h 30. Départ et arrivée Cour de l'école à  
Lachassagne. Renseignements : ☎ 06.12.59.55.30 ou  
📧 [marchedesconfitures@gmail.com](mailto:marchedesconfitures@gmail.com)

### 📅 Vous êtes né.e.s en 2003

Venez retrouver les conscrits de la classe en 3 et faire la fête ! Vous souhaitez faire de nouvelles connaissances, vous amuser et passer d'excellents moments, venez-vous joindre à nous le 17 septembre sur la place de la mairie à Anse au stand Point Chaud à partir de 17 h 30. Contact 📧 [petitjean.theo@hotmail.fr](mailto:petitjean.theo@hotmail.fr)

### 📅 Danse modernes(enfants) et de Couples(adultes)

Reprise des cours de l'A.L. Toutes Danses le mardi. Présent au forum des associations. Gérald ☎ 06.07.59.98.46

### 📅 Nouveau à Anse

La Renée Sens 2 Ancienne Grande Rue  
☎ 04.74.67.43.18 📧 [contact@la-renee-sens.com](mailto:contact@la-renee-sens.com)  
Epicerie Fine à Anse des produits artisanaux français, espagnols et italiens : Pâtes artisanales, Huiles d'Olives, Fromages, Charcuterie, Vins, Bières et Spiritueux. Sans oublier les planches apéro et paniers. Ouvert du Mardi au Samedi de 9 h 30 à 13 h et de 15 h à 19 h et Dimanche de 9 h 30 à 13 h. La Mairie lui souhaite la bienvenue

### ☀️ Collecte des ordures ménagères ☀️

- **Collecte des ordures ménagères** : les mardis 7 – 14 – 21 et 28 septembre et les vendredis 3 – 10 – 17 et 24 septembre
- **Collecte sélective** (bac à couvercle jaune) Anse : les lundis 6 et 20 septembre et pour Hameau de Graves sur Anse le mercredi 1 – 15 et 29 septembre

### ☀️ Médecins de garde ☀️

Les gardes de week-end et de nuit sont intégralement assurées par la **MAISON MEDICALE DE VILLEFRANCHE** – 114 rue de Belleville.

**Il est nécessaire d'appeler la Maison Médicale de garde avant de se présenter ☎ 04.74.62.15.15.**

Les horaires d'ouverture de la Maison Médicale sont :

- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
- le samedi de 12 h à minuit
- le dimanche de 8 h à minuit

**En dehors de ces horaires, appeler le 15.**

### ☀️ Pharmaciens de garde ☀️

Contactez le service Résogardes au ☎ 32 37

### ☀️ Infos jeunes ☀️

■ **C.M.P. (Centre Médico Psychologique)- CATTP** consultation médico psychologique et sociale pour adolescent – salle école Paul-Cézanne- 184 impasse Lamartine ☎ 04.72.42.19.19

■ **Centre de Planification et d'Éducation Familiale** – 29 boulevard Burdeau à Villefranche-sur-Saône, rendez-vous au ☎ 04.74.65.54.84

■ **La Maison des Ados** : accueil gratuit et confidentiel des ados et jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans rendez-vous ; 22 rue Dessaigne à Villefranche-sur-Saône ☎ 04.74.60.59.00 📧 [contact@mda-villefranche.fr](mailto:contact@mda-villefranche.fr). Horaires : lundi, mardi, jeudi de 14 à 18 h ; mercredi de 14 à 19 h et vendredi de 14 à 16 h.

■ **Mission Locale** : accompagnement personnalisé des 16 / 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de la formation, de la recherche d'emploi et le soutien social, les mardis sur rendez-vous ☎ 04.74.02.91.50

■ **Parent 'Aise / CAP Générations** : lieu de jeux et de rencontre pour les enfants de moins de 6 ans, lieu d'échange pour les parents Espace d'accueil collectif pour l'enfant accompagné d'un parent au moins. Il permet aux enfants et à leurs parents d'élargir leurs relations à d'autres. Pour le plaisir d'être dans l'échange, la rencontre, l'expression en toute confidentialité de son vécu de parent. Animée par une équipe pluridisciplinaire en lien avec la petite enfance. Entrée est libre et gratuite. Ouvert les samedis matins de 9 h 30 à 12 h (même pendant vacances scolaires) à La Clairière (1251 avenue de l'Europe). Renseignements ☎ 04.72.54.48.76

■ **Informations Jeunesse CCBPD** : accueil libre anonyme des jeunes cherchant des informations généralistes en matière d'orientation professionnelle et scolaire, de vie quotidienne (logement, droit, santé, culture, mobilité internationale). Permanence à l'Infothèque le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 14 h à 16 h sans rendez-vous.

### ☀️ Permanence en Mairie ou sur Anse ☀️

■ **Conciliateur de justice** : un mardi par mois de 9 h à 12 h et un jeudi par mois de 14 h à 17 h sur rendez-vous uniquement ☎ 04.74.67.03.84

■ **Permanence Info-Energie**, conseils techniques et financiers, gratuits et indépendants sur la rénovation énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. 4<sup>e</sup> mardi du mois de 9 h 30 à 16 h 30 au Domaine des Communes - 1277 route des Crêtes. Sur rendez-vous ☎ 04.37.48.25.90

### ☀️ Horaire marché ☀️

Les vendredis de 7 h 30 à 12 h 30, place du 68<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie d'Afrique et première rangée de la place du Général de Gaulle (vers la Mairie)

### ETAT CIVIL

#### 📅 Naissances 📅

*(Seuls les enfants dont les parents ont donné leur consentement sont mentionnés)*

Ambre OUALEBEOGO née le 9 juillet

#### 📅 Mariages 📅

Ana RODRIGUES RAMALHEIRA MANO et Julien PENET mariés le 17 juillet

Lucile DIANNE et Stéphanie GENELOT mariées le 17 juillet

Ludivine POMMERUEL et Michaël JULIENNE mariés le 24 juillet

et Clémence LACHAUME et Leslie DE GEYNST mariés le 24 juillet

Marylin SUBTIL et Nicolas MARTIN mariés le 31 juillet

#### 📅 Décès 📅

Raymonde Claudia OVISE ép. RUET décédée le 8 juillet à Trévoux (85 ans)

Georgette Catherine MURIGNEUX ép. CHARBONNIER décédée le 12 juillet à Albigny-sur-Saône (96 ans)

Josiane VOSSIER ép. LIGORI décédée le 5 juillet à Gleizé (85 ans)

Augustine Sophie MIVIERE ép. MAROSZEK décédée le 22 juillet à Trévoux (85 ans)

Pierre André Emile FONDIMARE décédé le 28 juillet à Anse (93 ans)

Suzanne Simone PEROTTI-OZINO ép. BRESSAT décédée le 4 Août (95 ans)

Directeur de la Publication : Daniel Pomeret

Rédacteur en Chef : Daniel Pomeret

Secrétaire de Rédaction : Valérie Albaret

Tirage à 3300 exemplaires

Impression : Imprimerie Caladoise

Mairie d'Anse : lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)

☎ 04 74 67 03 84 – Fax : 04 74 67 15 72

Mail Mairie : [contact@mairie-anse.fr](mailto:contact@mairie-anse.fr)

Site : [www.mairie-anse.fr](http://www.mairie-anse.fr)

Mail pour Anse Infos : [valbaret@mairie-anse.fr](mailto:valbaret@mairie-anse.fr)

Diffusion gratuite – Reproduction même partielle interdite